



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE  
COMMUNE DE JONQUERETTES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 12/09/2023  
Reçu en préfecture le 12/09/2023  
Publié le  
ID : 084-218400554-20230829-32202308-DE

## Séance du 29 août 2023

*L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni le 29 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE*

### Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY, Pascale VERHNES, Marc MUSCAT, Brigitte NEF, Valérie RUBEAUX, Yves. CAIRON, Marie VITALI, Jean-Marie POUWELS, Gilbert CHAZAL,

### Pouvoirs :

Natacha BENALI à Dominique BELLEGARDE  
Patrick POUDEVIGNE à Yves CAIRON  
Patrice RUBEAUX à Dominique ANCEY

Absent'e)s : Lydie AMEVET, Annie GAT, Dominique MAIRE, Lydia ZIADE, Sandrine GAS, Daniel LECUYER

Date de convocation : 23 mars 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 13

POUVOIR : 3

Secrétaire de séance : Pascale VERHNES

### **DEL 32-2023 : ADMINISTRATION GENERALE : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE – projet d'archivage électronique**

Il appartient à chaque commune d'assurer l'archivage de ses documents, et notamment électronique. Au vu des contraintes techniques, de la complexité du processus et des obligations imposées, le Grand Avignon propose de piloter un projet mutualisé.

Il paraît pertinent de commander une étude de faisabilité conjointe (économie d'échelle, vision globale de la problématique) afin de définir les besoins individuels de chaque membre du groupement ainsi que de la pertinence d'une solution mutualisée.

Le coût de cette étude sera confié à un AMO spécialisée. Elle pourra bénéficier d'une subvention ANET (Archivage Numérique en Territoire) délivrée par les archives de France.

Cette demande de subvention doit être déposée au plus tard le 6 octobre 2023. Elle peut aller jusqu'à 30% du coût total du projet. Les subventions ANET peut être demandées à chaque étape du projet.

Le coût de l'étude sera réparti selon le critère de la population, coût estimé à 50K€

**Le Conseil Municipal, après ouï Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré**

- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commande
- 

**DEL 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE  
COMMUNE DE JONQUERETTES

**DEL32-2023**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 12/09/2023

Reçu en préfecture le 12/09/2023

Publié le

ID : 084-218400554-20230829-32202308-DE



- **APPROUVE** l'étude de faisabilité
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'application de cette décision

Pour	Contre	Abstention
13	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance  
Pascale VERHNES

Le Maire

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication*  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Maire,  
Daniel BELLEGARDE



**DEL 2023**